

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2018

CONSEIL DE PARIS
Conseil Municipal
Extrait du registre des délibérations

Séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018

2018 DJS 282 Subvention (3.500 euros), au titre de la jeunesse, à l'association Les P'tits Poulbots Œuvre des Gosses de la Butte Montmartre (18e).

Mme Pauline VÉRON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 27 novembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose une subvention à l'association Les P'tits Poulbots Œuvre des Gosses de la Butte Montmartre ;

Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement, en date du 26 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VÉRON au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 3.500 euros est attribuée à l'association Les P'tits Poulbots Œuvre des Gosses de la Butte Montmartre (14665 / 2018-08181) domiciliée 3, place du Tertre (18e), pour son fonctionnement.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à la fonction 3, rubrique 338, destination 3380002, au chapitre 65, nature 65748, sur la ligne de subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO